



hermenches Magazine



No 01 - Mars 2019

Manifestation

- **26-27-28-29-30 juin 2019**
100^e de la Société de Jeunesse

Agenda 2019

11 avril 2019

Conseil communal

Déchèterie

Nouvel horaire dès le **03.04.2019**

Mercredi	13h30 - 15h00
Jeudi	17h30 - 18h30
Samedi	09h30 - 11h30



Ouvert à tous !

Nous vous informons que la Municipalité a acquis un défibrillateur. Il est à disposition de l'ensemble de la population à l'entrée du Collège. Une orientation et une mise en pratique de celui-ci aura lieu aux dates suivantes :

Lundi 01 avril 2019	20h00
Mardi 02 avril 2019	20h00
Jeudi 04 avril 2019	19h00 et 20h00

Chaque séance se déroulera au Collège. Durée estimée : 20 à 30 minutes.

En cas de nécessité, une séance supplémentaire pourra être organisée.

La Municipalité

Conseil Général

**Jeudi 11 avril 2019
à 20h00 - salle du Conseil
(au collège)**

Nous nous permettons de vous rappeler que toute personne peut assister au Conseil, en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site internet « www.hermenches.ch ».

Vous trouverez l'ordre du jour de cette séance au pilier public.

Impôt communal - info

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire rembourser 6% des acomptes de l'impôt communal payés dans les délais fixés par le Canton.

Les règles appliquées pour les impôts 2018 sont les suivantes :

- L'acompte doit avoir été payé à l'échéance officielle (12 tranches).
- Le contribuable doit être domicilié à Hermenches, en résidence principale au 01.01.2018 **et** au 31.12.2018.

Pratiquement, nous vous demandons de remettre au boursier communal (boîte aux lettres du collège ou sur rendez-vous au 079/695.30.76) les documents suivants :

- Une copie du « **Relevé de compte (BVR+)** » reçu fin janvier 2019 (avec la fourre pour la déclaration d'impôt 2018).
- Une copie du « **Calcul des acomptes 2018** » reçu courant décembre 2017.
- Un numéro de compte (CCP ou Banque) pour le paiement.

Délai pour le remboursement

30 juin 2019



Mise à jour périodique de la mensuration officielle

L'Office de l'information sur le territoire du Canton de Vaud va procéder à la mise à jour périodique des plans cadastraux, sur notre Commune. Cette opération ne requiert aucune participation financière de la commune, ni des propriétaires fonciers. Les frais sont entièrement à la charge du Canton.

La mise à jour périodique concerne les thèmes cadastraux de la couverture du sol et des objets divers. Elle permet de traiter les objets qui évoluent naturellement ou dont l'évolution des normes implique une nouvelle modélisation.

En fonction du déroulement des travaux qui s'étaleront sur 18 mois, le mandataire va intervenir à plusieurs reprises sur le terrain et un accès à certaines parcelles de propriétés privées sera nécessaire.

Une information et une consultation publique auront lieu ultérieurement permettant aux exploitants et aux propriétaires des terrains concernés de faire part, par écrit, de leurs observations.

La Municipalité

100^e anniversaire de la Société de Jeunesse

du mercredi 26 au dimanche 30 juin 2019

Les préparatifs de notre jubilaire vont bon train et nous pourrons vous dévoiler notre programme définitif d'ici quelques semaines.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer :

- l'organisation d'une balade gourmande le samedi en journée
- un souper théâtre avec une pièce jouée par la Jeunesse de Vulliens le samedi soir
- un banquet destiné aux anciens de la Jeunesse le dimanche

L'élaboration d'un livret de fête est en cours. Si vous souhaitez y faire paraître une annonce tout en nous soutenant, vous pouvez prendre contact par e-mail à « jeunessehermenches@gmail.com » ou directement auprès de *M. Vincent Rod* au 078/716.07.85.

Afin de pouvoir créer un espace d'exposition durant la fête, nous sommes à la recherche d'archives relatives à la Jeunesse. Pour ce faire, nous organisons des « portes ouvertes » afin que vous puissiez nous apporter objets, souvenirs, photos et partager un moment ensemble les **mardi 07 mai 2019 de 19h00 à 21h00, samedi 11 mai de 14h00 à 18h00, dimanche 19 mai de 10h00 à 12h00, à la salle du Conseil, au Collège.**

Nous nous réjouissons de fêter ce 100^e avec vous !

La Société de Jeunesse

Paroisse

Nous vous informons que la Paroisse est actuellement à la recherche de conseillers de paroisse.

Pour les personnes intéressées vous pouvez prendre contact avec Mme Marlène Rod-Trauffler, par téléphone, au 078/630.06.55.

La Municipalité

Municipalité

Sylvain Crausaz, Syndic

Administration générale, Epuration, Réseau d'eau, Gaz

Raphaël Morel, Vice-Syndic

Police des constructions, Urbanisme, Terrains communaux, Police, PC, Eclairage public, Routes

Didier Fiaux, Municipal

Finances/assurances, Forêts, Déchèterie

Olivier Dutoit, Municipal

Bâtiments communaux, SDIS, Informatique/Internet

Nathalie Ischer, Municipale

Ecole, Sécurité sociale, Paroisse, Cimetière

Les contacts se trouvent sur le site internet : www.hermenches.ch

Secrétariat communal & Greffe

Laetitia Déglon, Secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants

Lundi de 18h00 à 19h30

Jeudi de 09h00 à 11h30

021/905.63.70

Bourse communale

Cédric Crausaz, Boursier

Service des finances

079/695.30.76 (sur rendez-vous)

